

TOUT SAVOIR SUR LA LIQUIDATION D'UNE SOCIÉTÉ

PROCÉDURE - ÉTAPES - OBLIGATIONS

Qu'est-ce que c'est ?

Fin définitive d'une entreprise après la dissolution

Deux types :

- Amiable (volontaire, société solvable)
- Judiciaire (forcée, en cessation de paiements)



Pourquoi dissoudre ?

- Fin d'activité volontaire
- Inactivité prolongée
- Réorganisation du groupe
- Conflits entre associée



Risques si non-liquidée :

- Poursuites fiscales
- Responsabilité du dirigeant
- Liquidation judiciaire d'office

Pièces à fournir

- PV d'assemblée (dissolution & clôture)
- Comptes de liquidation
- Attestations (Fiscale, URSSAF, Conformité)
- Certificat de non-opposition



Annonces légales obligatoires

À publier dans un journal habilité :

- 1 annonce pour la dissolution
- 1 annonce pour la clôture
- Doit mentionner : nom, forme, capital, adresse, RCS, date de clôture, radiation



LES ETAPES À SUIVRE

1 Vote de dissolution

PV d'assemblée + nomination du liquidateur
Annonce légale obligatoire

2 Démarches administratives

Via Guichet Unique (plus de formulaires papier)
Dépôt des actes
Transmission auto (greffe, URSSAF, impôts...)

3 Réalisation des opérations de liquidation

Vente des actifs
Paiement des dettes
Clôture des comptes

4 Clôture et radiation

PV final + comptes approuvés
Annonce légale de clôture
Radiation au RCS

CONSEQUENCES

Fiscales

- Déclaration de cessation (Guichet Unique)
- Imposition : plus-values / bénéfices (IS ou IR)

Sociales

- Radiation URSSAF & organismes sociaux
- Si salariés : rupture contrats, indemnités, Pôle Emploi

